

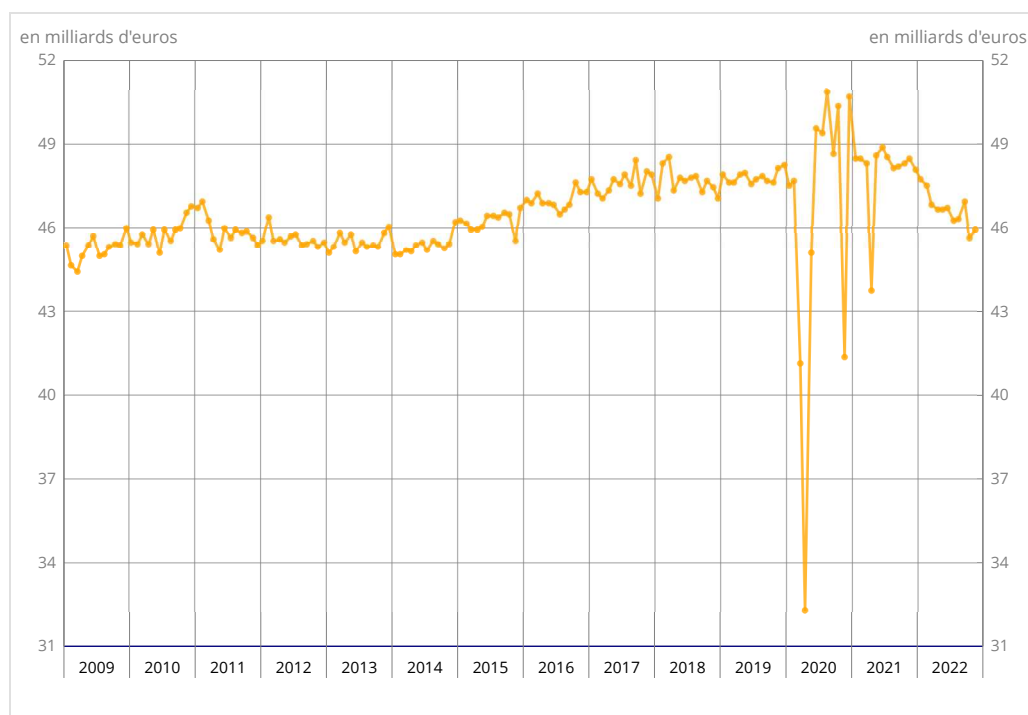
La consommation des ménages en biens rebondit en novembre 2022 (+0,5 %)

DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES EN BIENS - NOVEMBRE 2022

Informations Rapides · 6 janvier 2023 · n° 3

En novembre 2022, les dépenses de consommation des ménages en biens rebondissent légèrement (+0,5 % en volume* après -2,7 % en octobre 2022 – données révisées). Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de la consommation en biens fabriqués (+1,1 %). La dépense en énergie rebondit modérément (+0,6 %), tandis que la consommation alimentaire se replie de nouveau, de façon légère (-0,2 %). Du fait de leurs poids respectifs, leurs contributions à la consommation totale des ménages en biens se compensent.

La consommation totale de biens



Source : Insee

Biens fabriqués : rebond

En novembre 2022, la consommation des ménages en biens fabriqués augmente de 1,1 %, après une baisse de 1,7 % en octobre.

Biens durables : net rebond

La consommation en biens durables augmente de 1,8 % en novembre 2022, après -1,6 % en octobre. Ce rebond s'explique surtout par l'augmentation des dépenses en matériels de transport (+2,5 % après -0,7 % en octobre). La hausse des dépenses en biens d'équipement (+0,9 % après -3,8 % en octobre), principalement les achats d'ordinateurs, contribue également à ce rebond. La consommation des autres biens durables accélère par ailleurs (+1,4 % après +0,5 % en octobre), du fait des achats de lunettes.

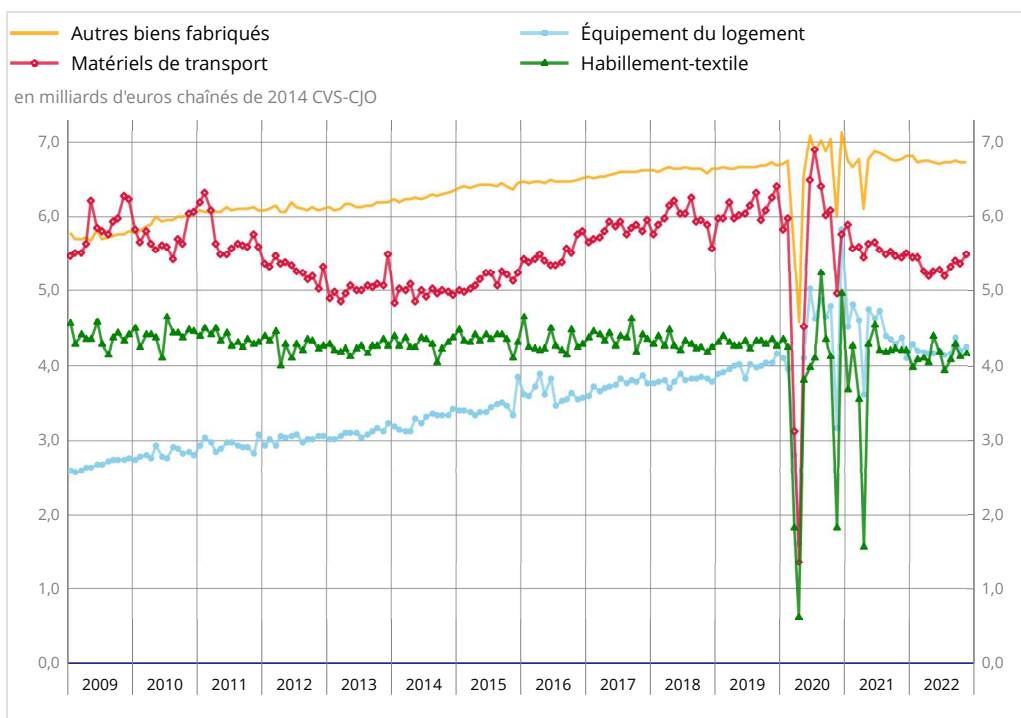
Habillement-textile : rebond modéré

Les dépenses en habillement-textile augmentent en novembre 2022 (+0,9 % après -4,1 % en octobre). Ce rebond concerne tout à la fois les dépenses en textile et les achats de chaussures et cuir.

Autres biens fabriqués : quasi-stabilité

La consommation d'autres biens fabriqués est quasi stable en novembre 2022 (+0,1 % après -0,2 % en octobre). Ce très léger rebond est lié aux dépenses en biens de bricolage et en produits pharmaceutiques.

Décomposition des biens fabriqués

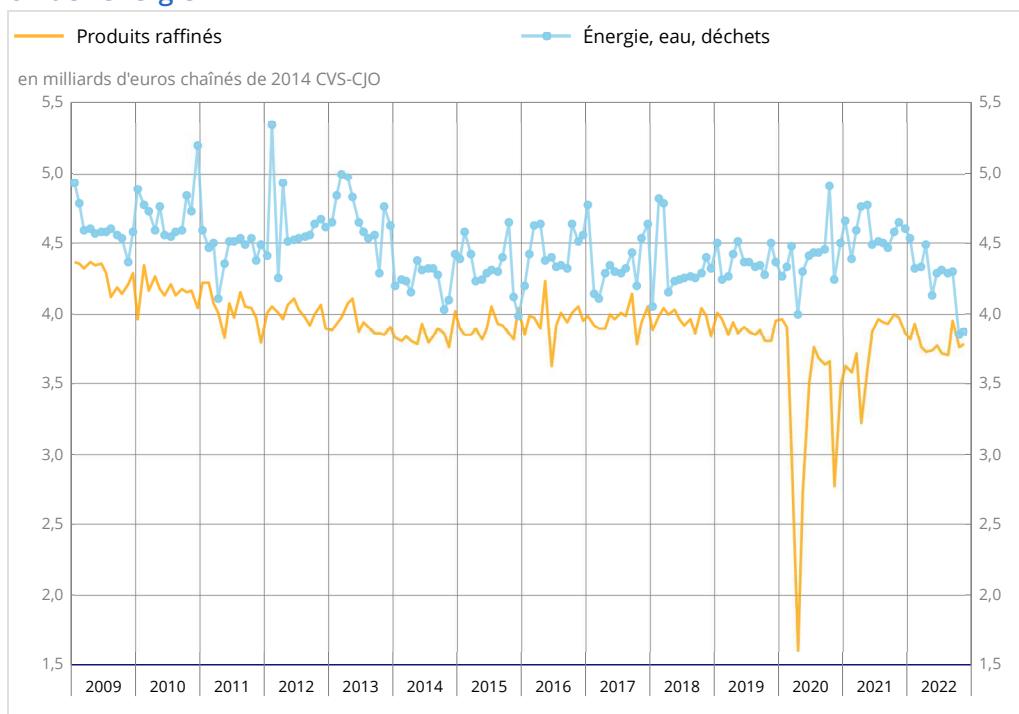


Source : Insee

Énergie : léger rebond

En novembre 2022, les dépenses en énergie des ménages rebondissent faiblement (+0,6 % après -7,9 % en octobre), dans un contexte de températures nettement supérieures aux normales. Dans le détail, la consommation de gaz rebondit partiellement tandis que celle d'électricité diminue de nouveau, mais bien moins fortement qu'en octobre. Concernant les carburants, la consommation de super sans plomb augmente alors que celle en gaz de pétrole liquéfié enregistre une nouvelle baisse.

Décomposition de l'énergie

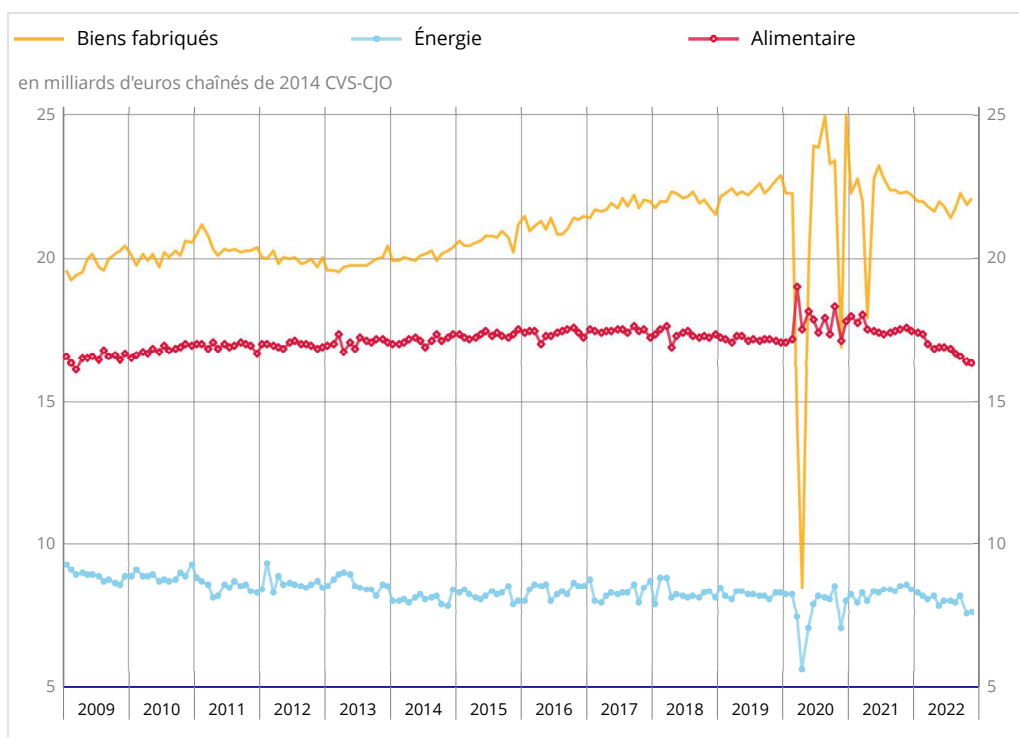


Source : Insee

Alimentaire : nouvelle baisse

En novembre 2022, la consommation alimentaire des ménages diminue (-0,2 %) pour le sixième mois consécutif. Cette légère baisse s'explique par la diminution de la consommation de produits agro-alimentaires, malgré l'augmentation des achats de produits agricoles. La consommation de tabac est, quant à elle, stable.

Alimentaire, biens fabriqués et énergie



Source : Insee

	Poids (1)	Sept 2022	Oct 2022	Nov 2022	Nov 22 / Nov 21	T / T-1 (2)
Alimentaire	38	-0,5	-1,3	-0,2	-7,0	-2,3
- hors tabac	34	-0,5	-1,4	-0,2	-7,4	-2,5
Biens fabriqués	44	2,2	-1,7	1,1	-1,0	1,8
- biens durables	22	2,4	-1,6	1,8	-1,1	2,5
- dont matériels de transport	13	1,6	-0,7	2,5	0,7	2,9
- dont équipement du logement	7	4,8	-3,7	1,0	-3,0	2,3
- habillement/textile	9	5,0	-4,1	0,9	-1,2	3,0
- autres biens fabriqués	13	0,1	-0,2	0,1	-0,7	0,1
Énergie	18	3,1	-7,9	0,6	-11,4	-2,6
- dont énergie, eau, déchets	10	0,2	-10,5	0,8	-16,5	-6,7
- dont produits raffinés	8	6,8	-4,8	0,5	-4,9	2,7
Total	100	1,3	-2,7	0,5	-5,2	-0,6
- dont produits manufacturés	84	1,8	-1,7	0,4	-3,7	0,5

(1) Pondération dans la consommation des ménages en biens en valeur en 2019

(2) Trois derniers mois rapportés aux trois mois précédents

Source : Insee

L'évolution de la consommation en biens du mois d'octobre 2022 est révisée à la hausse

L'évolution de la consommation des ménages en biens d'octobre 2022 est revue à la hausse de 0,1 point, à -2,7 % au lieu de -2,8 %. Depuis la précédente publication, de nouvelles informations ont été intégrées et les coefficients de correction des variations saisonnières (CVS) et de correction des effets des jours ouvrables (CJO) ont été actualisés.

Pour en savoir plus

*Les volumes sont mesurés aux prix de l'année précédente chaînés (en milliards d'euros 2014) et corrigés des variations saisonnières et des effets des jours ouvrables (CVS-CJO).

Champ et définition - Les dépenses de consommation en biens sont estimées conformément aux concepts et nomenclatures de la Comptabilité nationale (NAF rév. 2). En 2014, elles représentent la moitié de la dépense totale de consommation des ménages. Elles se décomposent en trois grandes fonctions :

- Alimentaire : produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche (AZ), denrées alimentaires, boissons, tabac (C1).
- Énergie : produits des industries extractives, ainsi que distribution d'eau, gaz, électricité et air conditionné, assainissement et la gestion des déchets (DE), et produits cokéfiés et raffinés (C2).
- Biens fabriqués : produits informatiques, électroniques, électriques et optiques (C3), matériels de transport (C4), textiles-habillement-cuir, produits en bois, en papier, meubles, produits chimiques et pharmaceutiques, produits en plastiques, caoutchouc, minéraux, métaux, quincaillerie-bricolage (C5). Au sein de ce poste sont distingués les biens « durables » qui regroupent matériels de transport, équipement du logement (meuble, électroménager, etc.) et autres biens durables (horlogerie-bijouterie, lunettes, appareils médicaux, etc.).

Les produits manufacturés correspondent à l'ensemble des produits C1, C2, C3, C4, C5.

Sources - Cet indicateur de consommation est construit à partir de différentes sources statistiques établies par la Banque de France, le Comité des constructeurs français d'automobiles, le Service des données et études statistiques (SDES), l'Institut français de la mode, la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), le Syndicat national du caoutchouc et des plastiques, le Comité des producteurs de pétrole, GFK, Logista, la Chambre syndicale internationale de l'automobile et du motocycle, etc.

Des informations complémentaires (méthodologie simplifiée et détaillée, nomenclatures, etc.) sont disponibles par l'onglet « Documentation » de la page web de cette publication.

Prochaine publication : le mardi 31 janvier 2023 à 7h30.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr